

INSTRUCTION

N° 09-015-A-B du 7 juillet 2009

NOR : BCF Z 09 00054 J

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique** du mois de juillet 2009

**CODIFICATION DES MINISTÈRES ET SERVICES
IDENTIFICATION DES ORDONNATEURS - GESTION 2009**

ANALYSE

Nomenclature des ministères, services et ordonnateurs - mise à jour

Date d'application : 07/07/2009

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ; ORDONNATEUR ; NOMENCLATURE ;
CODIFICATION

DOCUMENTS À ANNOTER

Instruction n° 09-004 A-B du 11 mars 2009

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

CCCE	RGP	TPG	DOM	COM	TGAP	TGE	TGCST	ACIP	ACSA	ACRIEP	RP	ACAPP
ACOICE	CBCM											

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

*Sous-direction de la comptabilité de l'État
Bureau CE-ID*

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Codification des services civils : budget général et comptes spéciaux	4
ANNEXE N° 2 : Codification des ordonnateurs des services militaires : budget général et comptes spéciaux.....	9
ANNEXE N° 3 : Codification des ordonnateurs accrédités auprès de l'agent comptable des services industriels de l'armement.....	10

La présente instruction a pour objet de faire connaître aux comptables les modifications apportées aux annexes, 2, 3 et 4 de l'instruction 09-004 AB du 11 mars 2009.

La Direction Générale devra être saisie de toutes difficultés d'application des présentes dispositions :

- en matière de dépenses sous le timbre du Bureau CE-2A Dépenses de l'État, rémunérations et pensions (secteur dépense) (Tél. secrétariat : 01-53-18-83-39),
- en matière de recettes et pour les problèmes touchant plus particulièrement la codification, sous le timbre du Bureau CE-1D Contrôle de la qualité des comptes (Tél. : 01-57-33-93-28).

LE SOUS-DIRECTEUR
CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION « COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT »

David LITVAN

ANNEXE N° 1 : Codification des services civils : budget général et comptes spéciaux

A - BUDGETS CIVILS

09 – Intérieur, Outre-Mer et Collectivités Territoriales– Rubrique à ajouter

ORDONNATEUR A VOCATION NATIONALE
033 : « le Directeur du commissariat de l'armée de terre de Marseille »

– Rubrique à modifier

ORDONNATEUR A VOCATION NATIONALE
087 : « le Chef du centre parisien de soutien de l'administration centrale (CPAC) » au lieu de : « le Directeur de l'établissement central de soutien »

12 – Services du Premier Ministre– Rubrique à ajouter

ORDONNATEUR A COMPÉTENCE RÉGIONALE
057 : « le Directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes »

ANNEXE N° 1 (suite)

**23 – Écologie, énergie, développement durable
et aménagement du territoire**

– Rubrique à modifier

ORDONNATEURS A COMPÉTENCE RÉGIONALE
053 : « le Directeur régional de l'environnement ou le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement » au lieu de « le Directeur régional de l'environnement ».
054 : « le Directeur régional de l'équipement ou le Directeur de l'équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte ou le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement » au lieu de « le Directeur régional de l'équipement ou le Directeur de l'équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte ».
065 : « le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ou le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement » au lieu de « le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ».
803 : « le Directeur régional de l'équipement ou le Directeur de l'équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte ou le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (responsable U.O. multi-BOP) au lieu de « le Directeur régional de l'équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte (responsable U.O. multi-BOP) ».
819 : « le Directeur régional de l'environnement ou le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (responsable U.O. multi-BOP) » au lieu de « le Directeur régional de l'environnement (responsable U.O. multi-BOP) ».
844 : « le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ou le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (responsable U.O. multi-BOP) » au lieu de le « Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (responsable U.O. multi-BOP) ».

31 – Logement

– Rubriques à modifier

ORDONNATEURS A COMPÉTENCE RÉGIONALE
054 : « Même modification que pour le ministère 23 »
803 : Même modification que pour le ministère 23

ANNEXE N° 1 (suite)

**36 – Travail, relations sociales, famille,
solidarité et ville**– Rubriques à modifier

ORDONNATEURS A COMPÉTENCE RÉGIONALE
054 : « Même modification que pour le ministère 23 ».
803 : « Même modification que pour le ministère 23 »

B – COMPTES SPÉCIAUX DES BUDGETS CIVILS

1. COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE

Compte 722 – Dépenses immobilières**07 – Budget, Comptes Publics et Fonction Publique**– Rubriques à ajouter

BOP – DÉFENSE
– 300.075 « le Directeur du centre d'achèvement et d'essais des propulseurs et engins à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) »,
– 301.075 « le Directeur du centre technique des systèmes navals »,
– 302.075 « le Directeur du centre électronique de l'armement à Bruz (Ille-et-Vilaine) »,
– 303.075 « le Directeur régional du service d'infrastructure de la défense d'Ile-et-France à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) »,
– 304.075 « le Directeur de la structure centrale d'achat et de mandatement (air) »,
– 305.075 « le Directeur du commissariat de la marine à Paris »,
– 306.075 « le Directeur du service de soutien de la marine à Toulon (Var) »,
– 307.075 « le Directeur de la structure locale d'achat et de mandatement Nord, à Vélizy-Villacoublay (Yvelines) »,
– 308.075 « le Directeur du centre d'essais des propulseurs de Saclay »,
– 309.075 « le Directeur du centre d'essais en vol »,
– 310.075 « le Directeur du laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques de Vernon (Eure) »,
– 311.075 « le Directeur de l'établissement technique de Bourges (Cher) »,

ANNEXE N° 1 (suite)

BOP – DÉFENSE (SUITE)
– 312.075 « le Directeur du centre d'essais aéronautiques à Toulouse (Haute-Garonne) »,
– 313.075 « le Directeur du centre d'essais de lancement de missiles »,
– 314.075 « le Directeur du centre de documentation de l'armement à Paris »,
– 315.075 « le Chef du centre parisien de soutien de l'administration centrale (CPAC) »,
– 316.075 « le Directeur du service d'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement »,
– 317.075 « le Directeur de l'établissement technique d'Angers »,
– 318.075 « le Directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire »,
– 319.075 « le Directeur du centre d'études à Gramat »,
– 320.075 « le Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique à Bordeaux »,
– 321.075 « le Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique à Clermont-Ferrand »,
– 322.075 « le Directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique à Cuers-Pierrefeu »,
– 323.075 « le Directeur du centre d'études du Bouchet »
– 324 « le Directeur du commissariat de l'armée de terre à Paris »,
– 744.078 « le Directeur du service central des achats de la maintenance de l'armée de terre, camp à Satory à Versailles »,
– 745.078 « le Général commandant de la région terre, Ile-de-France, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) »,
– 746.013 « le Directeur de la structure locale d'achat et de mandatement sud-est à Istres »,
– 746.033 « le Directeur de la structure locale d'achat et de mandatement Sud-Ouest, à Bordeaux - Mérignac »,
– 746.057 « le Directeur de la structure locale d'achat et de mandatement Nord-Est à Metz »,
– 746.078 « le Directeur de la structure locale d'achat et de mandatement Nord à Vélizy-Villacoublay »,
– 747.075 « le Directeur du Commissariat de l'armée de terre à Paris »,
– 748.094 « le Directeur du service technique de l'aviation civil »,
– 750.078 « le Directeur du service national des travaux »
– 751 « le Directeur régional du service d'infrastructure de la défense »
– 935.029 « le Directeur du commissariat de la marine à Brest ».
– 935.083 « le Directeur du commissariat de la marine à Toulon »
– 935.050 « le Directeur du commissariat de la marine à Cherbourg »

ANNEXE N° 1 (suite et fin)

BOP – JUSTICE
– 752 : « le Directeur interrégional des services pénitentiaires (métropole) »
– 753 : « le Directeur d'établissement pénitentiaire (DOM et TOM) »

2. COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

Compte 863 - prêts a la filière automobile**57 – Économie, Industrie et Emploi**– Rubrique à ajouter

ORDONNATEUR PRINCIPAL
001 : « le Ministre ».

3. COMPTES SPÉCIAUX DES BUDGETS CIVILS ET MILITAIRES NON DOTÉS DE CRÉDITS

Compte 912 – cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire**10 – Justice**– Rubriques à ajouter

ORDONNATEURS À COMPÉTENCE RÉGIONALE
154 « le Directeur interrégional des services pénitentiaires - RBOP » au lieu de « le Directeur régional des services pénitentiaires RBOP »
254 « le Directeur interrégional des services pénitentiaires - gestion du siège » au lieu de « le Directeur régional des services pénitentiaires - gestion du siège ».
354 « le Directeur interrégional des services pénitentiaires - gestion des établissements » au lieu de « le Directeur régional des services pénitentiaires - gestion des établissements ».

ANNEXE N° 2 : Codification des ordonnateurs des services militaires : budget général et comptes spéciaux

– Rubriques à ajouter

ORDONNATEURS DES SERVICES CENTRAUX
– 928 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 5 »
– 929 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 6 »
– 930 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 7 »
– 931 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 8 »
– 932 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 9 »
– 933 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 10 »
– 934 : « le Directeur du centre des services des ressources humaines - PSOP 11 »

COMMISSARIATS
– 935 : « le Directeur du commissariat de la marine à Brest - PSOP 6 »
– 936 : « le Directeur du commissariat de la marine à Cherbourg - PSOP 6 »
– 937 : « le Directeur du service des droits individuels et des affaires contentieuses à Vélizy - PSOP 1 »

ANNEXE N° 3 : Codification des ordonnateurs accrédités auprès de l'agent comptable des services industriels de l'armement

– Rubrique à modifier

DIVERS
087 « le Chef du centre parisien de l'administration centrale » au lieu de « le Directeur de l'établissement central de soutien à Paris ».

ISSN : 0984 9114